

Hauts-de-France, Somme
Amiens
place René-Goblet

Ancien cimetière Saint-Denis d'Amiens, devenu place Saint-Denis et jardin public dit square Saint-Denis, puis place et square René-Goblet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80002378

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine funéraire

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cimetière, place, jardin public

Appellation : Saint-Denis

Destinations successives : cimetière, champ de foire, jardin public

Parties constituantes non étudiées : cloître, ossuaire, chapelle, portail, croix monumentale, calvaire, monument aux morts, bassin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1813. NN 839 à 843

Historique

Documents figurés

Le cimetière Saint-Denis, visible sur le cadastre de 1813 (ill.), est également connu par un plan de 1664, conservé aux archives départementales (série G) et par plusieurs plans du 18^e siècle. Plusieurs dessins des Duthoit (ill.), des années 1820, donnent des représentations du cimetière, de la chapelle Saint-Jacques et de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, à l'angle sud-est du cimetière, ainsi que des cloîtres et des monuments.

Le calvaire élevé en 1825 est également connu par un dessin des Duthoit (ill.).

Les cartes postales de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle donnent des représentations du jardin public aménagé à l'emplacement du cimetière. Elles montrent que le jardin, clos par une grille scandée de réverbères, a fait l'objet d'un aménagement paysager (allées serpentine). La statue de Ducange se trouve au milieu du jardin, qui s'étend sur la totalité de la parcelle îlot. Des colonnes Morris étaient disposées à l'ouest.

Sources

Les sources conservées aux archives départementales (séries D et G) renseignent sur l'évolution du cimetière, depuis 1490. La construction du cloître est attestée par deux reconnaissances des maieur, prévôt et échevins d'Amiens, l'une du 2 mars 1540 ou 1541 précisant "que, du gré, consentement et permission de vénérable et religieuse personne Charles de St-Fuscien, prieur du prioré St-Denis en ceste ville d'Amyens, nous avons fait commencher à construire et édifier au chimetière de ceste ville appellé communément le chimetière St-Denis, ung cloistre qui se commenche au grand carnier joignant le jardin et pourprins dudict carnier, et fini au cloistre respondant sur la rue et chaussée, que on dict de Noion" ; la seconde du 2 septembre 1543, pour la partie du cloître "qui se commenche au grand carnier joignant le jardin et pourprins dudict prioré, en tirant à la chapelle d'icelluy prioré".

Enfin, en juillet 1554, il est constaté que Philippe de Mortreux, menuisier à Amiens, abuse de la permission à lui accordée de travailler dans les cloîtres St-Denis, aux chaires de la chapelle St-Jacques, pour y faire des lits et des tables (D 40).

Le 25 avril 1570, Robert et Pierre Morel, maîtres maçons, visitent les cloîtres du cimetière St-Denis, "pour sçavoir et congnoistre sy commodément l'on pourra faire et achever le cloistre d'icelluy cimetière du costé dudict prieuré, tant le long du jardin que de la chappelle, sur toute la longueur dudict cimetière" (D 40).

Démolition envisagée en 1760.

Parmi les sources conservées à la bibliothèque municipale, la réparation des cloîtres est évoquée lors de la visite de la chapelle Saint-Jacques, effectuée en 1768 : "Nous n'avons pu nous empêcher de féliciter lesdits sieurs chapelains sur la restauration de leur sacristie cy-devant menaçante ruine [...]. Nous aurions considéré l'état actuel du cimetière dépendant de la juridiction spirituelle du chapitre ; nous avons vu avec consolation que les réparations des cloîtres qui l'environnent avançaient tous les jours sensiblement, ce qui nous a fait espérer que, dans quelques années, on les verra dans un état propre à donner une idée de la magnificence dont étoient les anciens" (G 705). En 1769, la chapelle Fauvel, dite des Trois-Meurtris, doit être démolie pour permettre la reconstruction du cloître, selon l'expertise de l'entrepreneur.

Lors de la visite du 16 juin 1785, les travaux semblent avoir peu avancé : "Nous avons jetté un regard attentif sur l'état actuel du cimetière, [...] dont nous avons vu avec autant de peine les réparations des cloîtres encore imparfaits, que notre prédécesseur avoit marqué de consolation de les voir commencer et avancer sensiblement en 1771" (G 706).

Les sources conservées aux archives départementales (série D) renseignent ensuite sur le lotissement des terrains attenants, qui est attesté par les dénombremens du prieuré de St-Denis du 23 septembre 1539 et du 23 décembre 1547, relatifs à un cens sur les maisons et masures qui furent à Me Jean Petit, ajoutées à l'âtre St-Denis et par un bail à cens desdites portions de terre (23 mai 1583) "du flégard de la ville, prez et joignant les cloistres dudict cimetière St-Denis, la première scituée entre ledict grand portail et le petit portail d'icelluy cimetière, respondant sur la rue de Noion, viz-à-vis de la rue Neufve St-Denis, conduisant au couvent des Augustins, aiant de face et longueur sur ladict rue de Noion XLXVI piedz de Roy, sans comprendre les retours d'une part et d'autre, et de profondeur, douze piedz du costé dudict grand portail, et à dix piedz du costé dudict petit portail, [...] et la seconde portion de terre scise en la rue de la Grande Escolle, depuis le puich qui est prez ledict grand portail, jusques à l'encoingnure de la chapelle du prieuré St-Denys, sur la longueur et face de rue de deux cens quarante piedz de Roy, à droicte ligne, sans aussy y comprendre les retours" (D 57).

Ce bail des terrains joignant les cloîtres, entre le grand et le petit portail de la rue de Noyon et de la rue des Grandes-Ecoles, est également conservé à la bibliothèque municipale (série GG).

La mitoyenneté du cimetière avec le prieuré Saint-Denis, donne lieu à plusieurs contestations entre la ville et les Jésuites, jusqu'à la fin du 18e siècle.

Une requête des Jésuites au bailliage d'Amiens (25 novembre 1621), expose que leur appartient, comme faisant partie de l'ancien domaine et enclos du prieuré de St-Denis, une portion de terre le long du cimetière St-Denis, sur la rue Porte-Paris, provenant de l'ancien domaine et enclos du prieuré de St-Denis, et où, avant l'agrandissement du cimetière, on avait coutume de tenir les plaids de la justice temporelle dudict prieuré. Les Jésuites revendiquent la propriété de maisons construites sans leur consentement sur ledit terrain (D 36).

Un procès-verbal de mesurage et bornage d'une portion du cimetière St-Denis (12 mars 1626), désigne la limite "à prendre au poinct millieu de deux images, l'une portant l'effigie de St Jacques et l'autre St Denis, qui sont à quatre doiz ou environ l'une près de l'autre, et qui sont du costé de l'orient, celle de St-Jacques estant du costé de la chapelle de St-Jacques, et celle de St Denis du costé de l'église des pères Jésuites, pour aller et tirer à droicte ligne à deux autres images qui sont à l'autre murail du cloistre, estant du costé de l'occident, l'une de St Jacques, qui est aussy du costé de la chapelle de St-Jacques, et l'autre de St Denis, qui est du costé de ladict eglise des pères Jésuites, entre lesquelles deux imaiges y a ung Ecce Homo, au bas duquel et au poinct millieu desdictes deux imaiges y a ung pillier rond" (D 37).

Vers 1664, les Jésuites demandant aux échevins d'Amiens l'autorisation d'ajouter à leur église du prieuré de St-Denis une chapelle [Notre-Dame] répondant à celle qu'ils ont bâtie sur leur jardin, considérant, entre autres choses, que leur église "se trouve dans une absolue nécessité de cet agrandissement, [...] que ce qu'ils demandent n'est que le bout d'un cloistre commencé depuis cent ans, et qui, selon toute apparence, tombera plustost de vieillesse, que les temps ne permettront de l'achever ; quand il y auroit quelque espérance de continuer l'ouvrage commancé, lesdits pères vous prient de considérer, Messieurs, que ce qu'ils demandent ne déparera point ledit cloistre, et qu'au contraire il en augmentera la symétrie, faisant que leur église responde à celle de St-Jacques, promettant en outre de s'arranger avec les particuliers intéressés aux sépultures qui peuvent s'y trouver".

Le 22 février 1664, l'échevinage d'Amiens autorise la construction de la chapelle, à la charge de faire faire "deux portes aux deux bouts de ladite chapelle, pour le passage des processions quy se font èsdits cloistres, et de faire mettre sur lesdictes portes au dehors les mesmes armes de la ville quy sont sur les arcades dudict cloistre, et encore à la charge que les familles qui ont eu leurs sépultures en cest endroit, l'auront de mesme, et avecq la mesme liberté, dans ladict chapelle, par Messieurs les curés de la congrégation des paroisses de leurs demeures, et que le présent acte sera incéré dans une plaque de cuivre quy sera attachée à ung pillier de ladict chapelle".

Dans une requête du 15 mai 1664, le chapitre manifeste son opposition à la construction de la chapelle (cf. annexe), mais un second arrêt du Conseil privé (17 juin 1664) ordonne l'exécution de celui du 9 mai 1664, et en conséquence, que la chapelle sera bâtie, nonobstant l'opposition des chanoines de la cathédrale, de la communauté des curés d'Amiens et des chapelains de St-Jacques (D 35).

En 1673, le curé de Saint-Remi se plaint au bailliage de ce que les Jésuites refusent de le laisser entrer dans la portion de leur église prise sur le cimetière St-Denis, pour y procéder à une inhumation (D 36).

Dans la série L, on peut signaler deux demandes, faites en l'an III et concernant les monuments funéraires, l'une, du citoyen Desmarest, plafonneur à Amiens, qui souhaite faire enlever la pierre sépulcrale qu'il a fait poser sur la tombe de sa femme, l'autre de la municipalité d'Amiens, concernant trois ou quatre "pierres de tombeau [...] pour les faire débiter et convertir en foyers de poêle dont elle a le plus grand besoin, pour prévenir tous accidents".

Les sources conservées à la bibliothèque municipale (série M) renseignent les transformations opérées de 1807 à 1845. Les démolitions successives s'échelonnent de 1807 (l'église) à 1827 (porte principale). En 1810, l'architecte Limozin propose de louer le terrain pour y entreposer des matériaux (grès à paver, grès piqué pour maçonnerie, pierres, bois, etc.). L'église est vendue à M. Lecointe.

En 1817, l'architecte communal Cheussey alerte le maire d'Amiens sur la destruction des monuments funéraires fixés aux murs de l'église qui doit prochainement disparaître : "plusieurs monuments soignés par leurs détails et d'assez bon stiles (sic) adhérent aux murs de l'église dont la démolition doit être adjugée le 5 mai prochain ; la piété que bien des familles de cette ville portent à ces monuments de l'art réclament pour qu'ils soient conservés et non abandonnés à la spéculation de l'ouvrier qui les mutilerait [...] et si vous le jugez convenable [ces monuments pourraient] être transférés au nouveau cimetière de la Madeleine où on pourrait en les plaçant ça et là dans ce vaste terrain former une décoration convenable à ce lieu". Cheussey propose de rédiger un cahier des charges pour détacher les monuments sans les détruire et de conserver l'ancien calvaire qui pourrait être réutilisé au nouveau cimetière.

En 1824 a lieu la cession de terrain pour l'ouverture d'une rue entre la caserne des Capets et le cimetière.

En 1835, "le terrain de Saint-Denis ne devant servir que de passage et de champ de foire et aussi de promenades aux personnes tranquilles, est devenu un lieu de rassemblement pour les enfants du quartier".

L'ossuaire doit être transféré au cimetière de la Madeleine (1818), le comble de la chapelle est rempli d'ossements. En 1841, Cheussey propose un projet pour un petit monument à élever dans le cimetière général de la Madeleine.

Travaux historiques :

Selon Caron (1833), "C'était le plus grand de tous nos cimetières ; il servait à neuf paroisses, et renfermait nombre de monuments remarquables et d'inscriptions extrêmement bizarres qui attestaient le goût étrange et l'esprit plus que naïf du temps où elles avaient été composées".

Le cimetière de Saint-Denis fut fermé en 1793.

On y plaça, en 1825, le Calvaire de la Mission. Les cloîtres qui l'entouraient furent alors abattus, le terrain fut aplani, et l'on y fit, sur les dessins de M. Cheussey, des plantations que l'on ferma par une belle grille. Presque toutes les dépenses qu'occasionnèrent ces travaux furent inutiles, ou du moins n'atteignirent point le but qu'on se proposait ; car il fallait que, tôt ou tard, cet emplacement fût pour la ville d'une utilité plus directe et plus générale. La croix disparut en 1830 ; et depuis, ce vaste enclos, qui a englouti tant de générations, a été provisoirement transformé en place d'armes."

Selon A. Goze (1854), le cimetière Saint-Denis est aménagé dans un jardin dépendant de l'abbaye Saint-Acheul acquis par la ville en 1287 et agrandi des jardins du prieuré voisin, après la peste de 1348. La chapelle Saint-Jacques y est construite en 1350, puis agrandie d'un chœur gothique en 1506. Le cimetière est ensuite clos par un cloître, commencé au début du 15^e siècle. Plusieurs chapelles servaient à la sépulture des familles nobles : celle de Fauvel, celle de Notre-Dame-de-Bon-Secours (1715), celle de Notre-Dame-de-Bonne-Mort (1777), aménagée pour le sieur Ravenel, portier du cimetière. Le cimetière est fermé en 1791. Une croix de mission y est érigée en 1825.

Selon le Dictionnaire historique et archéologique de Picardie (1909), des sépultures gauloises, romaines et franques y ont été retrouvées.

Selon Georges Durand (1926), un cimetière public est attesté en 1244, date à laquelle on y construit une chapelle. Plusieurs pierres tombales du 13^e siècle y ont été trouvées, certaines dessinées par les frères Duthoit, l'une d'elle est conservée au musée de Picardie (Amiens). Le cimetière est agrandi en 1287, puis en 1316 ou 1317. Liénard Le Secq y fait construire une chapelle pour les Trépassés, attestée en 1343. La grande peste de 1348-1349 nécessite un nouvel agrandissement et, l'année suivante, la municipalité y fait élever une nouvelle chapelle (ou reconstruit celle de 1244). Cette chapelle, dédiée à saint Jacques, est détruite lors du siège de 1358. Le cimetière est à nouveau agrandi en 1397 et en 1405-1406 ; au début du 15^e siècle, il a atteint son étendue définitive.

Le prieuré en possédait la moitié sud, jouxtant l'église Saint-Denis, qui correspond sans doute au cimetière du prieuré mentionné dans la charte de 1113. Dans un procès-verbal de visite de 1579, cette portion appartenant au prieuré est dite "vieux cimetière" ; deux portes de l'église y donnaient accès. Ce cimetière était situé hors de la ville et était attenant à l'église du prieuré (étudié), dont il dépendait.

La confrérie des Trépassés, fondée à Amiens vers 1431, demande l'autorisation de reconstruire une chapelle dans le cimetière ; les travaux sont achevés en 1480, date de la consécration et de la nouvelle bénédiction du cimetière.

Le cimetière était clos de murs de pierres sèches peu solides, partiellement détruits au moment de la construction de la chapelle ; le bétail s'introduisait dans le cimetière (1442-1443).

La construction des cloîtres (comprenant 76 ou 78 arches) débute au nord, le long de la rue de Noyon (depuis la chapelle jusqu'au portail, à l'angle de la rue des Ecoles), en 1486, et se poursuit, à l'ouest, le long de la rue du Collège, en 1492. Au nord (le long de la rue de Noyon) et à l'est de la chapelle et de la sacristie, achevée en 1511, la construction du cloître en grès et calcaire est réalisée de 1511 à 1526, par les maçons Jehan Jumel l'aîné et le Jeune (3 arcades en 1522) et Jehan Desmaretz (6 arcades en 1525-1526). La construction du cloître se poursuit à l'est de 1529 à 1544, par les maçons Jehan Bullant et Adrien Malingre, puis au sud, à partir de 1543 par Adrien Malingre ; elle sera achevée vers 1588.

Le pavage est réalisé en 1543-1544. L'ossuaire se trouvait contre le mur est, au sud.

Les cloîtres présentent un état de délabrement alarmant au milieu du 17^e siècle ; ils sont partiellement restaurés en 1766 mais la galerie sud était détruite avant 1769. Ils seront totalement détruits en 1826.

Comme l'indique également Stéphane Comte (1847), le cimetière est converti en fabrique de salpêtre de 1791 à 1797. La dernière inhumation a lieu en 1794. Il est loué à un particulier en 1803. En 1825, on y élève une croix de mission, déplacée à la cathédrale en 1830, qui remplace la croix monumentale érigée en 1745, à l'initiative de Mgr de la Motte et au pied de laquelle se trouvait son tombeau. Le cimetière devient alors un champ de foire plantée d'acacias (1833-1845).

Un lotissement est réalisé en 1843 et la place est ornée d'une statue de Ducange (fig.), en 1849. Enfin, en 1861, on y aménage un square.

Les chapelles

Le cimetière comprenait plusieurs chapelles.

La chapelle Saint-Jacques (doc. 8) est construite à l'initiative de la confrérie des Trépassés, fondée à Amiens vers 1431 ; les travaux (en cours en 1466) s'achèvent en 1480, date de la consécration. Elle est agrandie, de 1505 à 1515 (achèvement du comble en charpente).

La chapelle Saint-Jean-Baptiste, fondée et construite pour le marchand amiénois Aubert Fauvel, occupait les deux travées à l'ouest de la chapelle Saint-Jacques. Cette chapelle, voûtée d'ogives, avait 34 pieds de long (environ 11 m) sur 10 pieds 6 pouces de large (environ 3,40 m).

A l'angle sud-est du cloître, se trouvait la chapelle funéraire Adrien d'Hénencourt, érigée avant 1527, date de son testament. La chapelle Notre-Dame du Bon Secours est aménagée en 1715, dans la dernière travée du cloître oriental, contre la chapelle de Hénencourt.

Les logettes

A l'extérieur du cimetière, 18 logettes sont construites vers 1540, rue de Noyon (entre la chapelle et le portail est) ; six d'entre elles étaient occupées par des boucheries. Les autres logettes (doc. 3) sont construites à partir de 1583, date à laquelle la ville baille les terrains, à l'ouest de la chapelle et le long de la rue des Ecoles. Ces logettes seront démolies en 1826.

A. Guerville (1998), qui reprend un texte de Jacques Foucart sur les poutres de gloire en Picardie, attribue la croix de mission, érigée en 1825 à Louis Duthoit.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 13^e siècle, milieu 14^e siècle, 1^{er} quart 15^e siècle, 17^e siècle, 18^e siècle (détruit), 3^e quart 19^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2^e quart 19^e siècle (détruit)

Dates : 1244 (daté par travaux historiques), 1350 (daté par travaux historiques), 1506 (daté par travaux historiques), 1715 (daté par travaux historiques), 1725 (daté par travaux historiques), 1777 (daté par travaux historiques), 1825 (daté par travaux historiques), 1848 (daté par travaux historiques), 1861 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jehan Jumel (maçon, attribution par travaux historiques), Jehan Desmaretz (maçon, attribution par travaux historiques), Jehan Bullant (maçon, attribution par travaux historiques), Adrien Malingre (maçon, attribution par travaux historiques), Pierre de Boulenois (serrurier, attribution par travaux historiques)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Liénard Le Secq (commanditaire, attribution par travaux historiques),

Adrien de Hénencourt (commanditaire, attribution par source), Aubert Fauvel (commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Le square de la place René-Goblet occupe une parcelle îlot de plan rectangulaire, oblong à l'ouest.

Le jardin public n'est pas délimité par une clôture. Des allées rectilignes est-ouest (au nord et au sud) et nord-sud (à l'est) ainsi qu'une allée oblique conduisent les cheminements entre des pelouses. Des arbres de tige sont principalement plantés sur le pourtour, certains semblent contemporains de la création du jardin ou d'un aménagement de la fin du 19^e siècle mais la plupart sont de plantation récente.

Des bancs publics sont disposés dans les allées, un petit bassin se situe dans la partie est et une aire de jeux a été aménagée au sud-est.

Trois monuments y sont élevés : la statue de Ducange (au sud), le monument aux martyrs (au nord-est), enfin le monument au général Leclerc, qui occupe la partie occidentale de la parcelle mais qui tourne le dos au jardin.

Éléments descriptifs

Jardins : pièce de gazon, massif de fleurs, groupe d'arbres

Typologies et état de conservation

Typologies : cimetière d'enclos (churchyard) architecturalisé ; type cloître

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

L'ancien cimetière Saint-Denis, détruit dans le 2^e quart du 19^e siècle, constituait un exemple remarquable des cimetières architecturés urbains, comme celui des Machabés (également détruit), au nord-est de la cathédrale d'Amiens, et ceux bien connus des Innocents à Paris ou de Saint-Maclou à Rouen.

Attesté en 1244, comme cimetière public de la ville, il pourrait constituer une extension du cimetière du [prieuré Saint-Denis](#), dont il est fait mention en 1113.

Agrandi à la fin du 13^e siècle et au milieu du 14^e siècle, après la grande peste de 1348-1349, il est doté d'une chapelle (1350), détruite lors du siège de 1358.

Après la dernière extension, au début du 15^e siècle, on y construit une chapelle dédiée à saint Jacques, puis des cloîtres en grès et calcaire, de 1486 à 1588, et des portails. Il abritait également plusieurs chapelles : la chapelle Fauvel, dédiée à saint Jean-Baptiste (vers 1486), la chapelle funéraire d'Adrien d'Hénencourt (1^{er} quart 16^e siècle), la chapelle ou oratoire Notre-Dame du Bon-Secours (1715), aménagée pour protéger la statue vénérée dans le cloître. Georges Durand ne mentionne pas la chapelle, dite Notre-Dame de la Bonne-Mort (1777), dont parle Goze.

Le cimetière disposait de trois accès : un portail principal, à l'angle de la rue de Noyon et de la rue des Ecoles (actuelle rue des Otages), et deux accès secondaires ouvrant sur la rue de Noyon (au nord).

Le portail principal est reconstruit en 1466 et 1494, date à laquelle il est orné d'un bas-relief, dont les Duthoit donnent une représentation (ill.). La grande porte est équipée d'une grille en fer (1527-1528), forgée par Pierre de Boulenois. Le bas-relief initial fut remplacé en 1725 par une sculpture de François Crescent, qu'on aperçoit sur les dessins des Duthoit. La statue placée au revers, attribuée à Nicolas Blasset est conservée au musée de Picardie (Amiens).

Le portail oriental de la rue de Noyon (vers 1540), également connu par des représentations de Joron et des Duthoit (ill.) présentait également un important décor sculpté. Enfin, le portail occidental de la rue de Noyon (1548) était orné de sculptures exécutées par Maurice Hac.

Une croix monumentale élevée dans le cimetière en 1725, à l'initiative de Mgr de la Motte, atteste de la présence d'un dispositif tombeau de prêtre/croix de cimetière, dès le début du 18^e siècle.

Les logettes, construites en 1540 n'apparaissent pas sur le cadastre de 1813, bien qu'elles soient partiellement représentées sur le dessin du portail oriental de Duthoit et sur le plan de 1822 (ill.). Celles qui ont été construites après 1583, sont représentées sur les dessins des frères Duthoit (ill.). On voit ainsi qu'il s'agissait de maisons à étage carré et étage de comble, adossées sur le cloître. On peut donc supposer qu'elles ont été démolies vers 1826, comme l'indique Georges Durand. Les arcades du mur ouest sont transformées en logement en 1826 (dessin Duthoit).

Supprimé et transformé en atelier de salpêtre, durant la Révolution, il sera détruit et transformé en place publique, comme les nombreux cimetières intra-muros puis ceux des faubourgs, après l'ouverture du nouveau [cimetière général de la Madeleine](#).

Après la démolition des cloîtres et de la chapelle, le cimetière, transformé en champ de foire et en place, est orné d'une croix de mission (1825), attribuée à Louis Duthoit.

Au lotissement, réalisé sur les côtés est et sud de la place (1843), succède l'installation de la statue de Ducange (1849), puis l'aménagement d'un square, en 1861. Ce square a été rénové ; s'y élèvent aujourd'hui, outre la statue de Ducange, déplacé au sud du jardin, un monument aux morts (nord-est) et le monument au général Leclerc.

La monumentalité des cloîtres en pierre et des portails ou encore de certains des tombeaux qui y sont élevés au 17^e et 18^e siècles attestent de son importance pour la communauté amiénoise. Après la construction de la dernière enceinte, il devient le principal cimetière public de la ville.

Au milieu du 19^e siècle, la destruction de ce cimetière urbain exceptionnel, très comparable au célèbre cimetière parisien des Innocents, répond aux exigences de la loi de Prairial an 12, qui oblige à déplacer les cimetières à l'écart des zones habitées mais elle permet aussi une importante opération d'urbanisme avec la création d'une place ordonnancée, puis d'un espace de promenade, dans l'axe de la rue des Trois-Cailloux.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série C ; C 701. **Amiens. Cimetière Saint-Denis : mémoire descriptif (1760).**
- AD Somme. Série D ; D 35. **Biens du prieuré de St-Denis (1661-1678).**
Cimetière Saint-Denis

- AD Somme. Série D ; D 36. **Biens du prieuré de St-Denis (1613-1653).**
Cimetière Saint-Denis
- AD Somme. Série D ; D 37. **Biens du prieuré de St-Denis (1626-1760).**
Cimetière Saint-Denis
- AD Somme. Série D ; D 38. **Biens du prieuré de St-Denis (1490-XVIIIe).**
Cimetière Saint-Denis
- AD Somme. Série D ; D 40. **Biens du prieuré de St-Denis (1372-1579).**
Cimetière Saint-Denis
- AD Somme. Série D ; D 57. **Biens du prieuré de St-Denis (1544-1625).**
Cimetière Saint-Denis
- AD Somme. Série G ; 1 G 260. **Aumône faite aux pauvres dans le cimetière Saint-Denis (1699).**
- AD Somme. Série G ; 4G 705. **Cimetière Saint-Denis. Chapelle Saint-Jacques.**
- AD Somme. Série G ; 4G 706. **Cimetière Saint-Denis. Chapelle Saint-Jacques.**
- AD Somme. Série G ; 4 G 1041. **Cimetière Saint-Denis. Chapelle Saint-Jacques.**
- AD Somme. Série G ; 4 G 1106. **St-Nicolas des Pauvres Clercs (1664).**
- AD Somme. Série L ; L 115. **Délibération et arrêtés du directoire du département. 4e bureau. Domaines. An III.**
- **L 116. Délibération et arrêtés du directoire du département. 4e bureau. Domaines. An III.**
AD Somme. Série L ; L 116. **Délibération et arrêtés du directoire du département. 4e bureau. Domaines. An III.**
- BM Amiens. Série G ; GG 550. **Cimetière Saint-Denis.**
- BM Amiens. Série G ; GG 569. **Cimetière Saint-Denis.**
- BM Amiens. Série M ; 2 M 17/1. **Cimetières d'Amiens.**
Cimetière Saint-Denis (1807-1845)
- **Projet de rue diagonale. Nécessité de relier les rues Saint-Dominique et des Jacobins ainsi que nos services publics les plus actifs, avec la place Saint-Denis et la gare de chemins de fer, dressé et proposé par Daullé et J. Herbault architectes à Amiens. Amiens : imprimerie Yvert, 1863 (BM Amiens ; MS E 1328).**

Documents figurés

- **Plan du cimetière Saint-Denis, dessin, 1664 (AD Somme ; G 1106).**
-

Amiens. Section sud-est de la ville intra-muros, dessin sur calque d'après le cadastre de 1812 (BM Amiens ; Fonds Pinsard MS E 1397).

- **Amiens. Plan cadastral. Section NN**, dessin, Grevin géomètre, 1813 (AD Somme ; 3 P 1162).
- **Arcade du grand cloître**, dessin par Aimé Duthoit, 1821. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 40
- **Plan de l'ancien cimetière Saint-Denis en 1822**, dessin par Aimé Duthoit, 1822. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 31
- **Ancien cimetière Saint-Denis, porte principale faisant face à la rue des Trois-Cailloux**, dessin par Aimé Duthoit, 1822. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 30bis
- **Intérieur du cimetière**, dessin par Aimé Duthoit, 1822. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 37
- **Porte du grand cloître**, dessin par Aimé Duthoit, 1824. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 32
- **Vue prise sous le grand cloître**, dessin par Aimé Duthoit, 1825. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 39
- **Ecce Homo, par Blasset**, dessin par Aimé Duthoit, 1825. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 36
- **Monument de la famille Hémart, par Blasset**, dessin par Aimé Duthoit, 1825. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 48
- **Monument de la famille Creton, par Crescent**, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 49
- **La chapelle Saint-Jacques**, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 34
- **Porte principale (vue intérieure)**, dessin par Aimé Duthoit, 1826. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 35
- **Calvaire de la Mission, érigé en 1825 sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Denis**, dessin par Aimé Duthoit, 1825-1830. In : DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 71

- **Section I, dite de la ville intra-muros, 3e feuille**, dessin par Desroches géomètre, 1851 (DGI).
- **Amiens. Place et jardin Saint-Denis**, carte postale, F. P. Amiens, 1er quart 20e siècle (AD Somme ; collection particulière).
- **Le square Saint-Denis**, carte postale, début 20e siècle (coll. part.).
- **Amiens. Place et jardin Saint-Denis**, carte postale, L. C., 1er quart 20e siècle (AD Somme ; 8 Fi 4025).

Bibliographie

- CARON, C. A. N. **Amiens en 1833 ou guide de l'étranger dans cette ville**. Amiens : Caron-Vitet, 1833. p. 47-50.
- DURAND, Georges. **Le cimetière Saint-Denis**. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1926, tome XXXII. p. 180-332
- GOZE, Antoine. **Histoire des rues d'Amiens**. Amiens : Alfred Caron imprimeur éditeur, 1854-1861. tome 4, p. 25-39
- GUERVILLE, André. **Croix et calvaires en pays de Somme**. Abbeville : F. Paillart éditeur, 1998. p. 176-177
- SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. **Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie**. Tome I : Arrondissement d'Amiens, cantons d'Amiens, Boves et Conty. Amiens : Société des antiquaires de Picardie, 1919. Rééd. Bruxelles : Editions culture et civilisation, 1979. p. 2

Annexe 1

Requête du 15 mai 1664. (AD Somme. D. 35. Biens du prieuré de St-Denis (1661-1678). Cimetière de St-Denis).

Le chapitre tente de s'opposer à la construction de la chapelle de la Vierge, exposant, entre autres choses, que « les Jésuites qui ont leur esglise dudict prieuré de St-Denis joignant et contigüe audict cimetière, s'avisèrent, au commencement du mois de febvrier dernier, de faire publier au prosne des parroisses de ladicte ville, mesme à la prédication de la cathédrale, qu'ils avoient dessein de prendre une partie des susdicts cloistres et charniers dudict cimetière, pour accroistre leurdicte esglise et y faire quelques chappelles, affin que ceux qui y pouroient avoir quelque intérêt eussent à le déclarer ; en conséquence de quoi, et sur la confirmation que les supplians eurent de ce mesme dessein, par l'avis qui leur fut porté le 18 dudict mois de febvrier par le greffier de l'hostel-de-ville dudict Amiens, qu'on y prétendoit faire le lendemain, 19 dudict mois, une assemblée publique de tous les corps, pour mettre cest affaire en délibération, lesdits supplians y envoièrent leurs depputés, quy se transportèrent audict hostel, pour y former empeschement et en desduire leurs moiens ; mais comme elle ne se faisoit que par complot avecq quelques gens du conseil de ville affidés desdits Jésuites qui prévirent bien, dès l'abord, que leur proposition seroit rebuttée, comme estant directement contraire au bien publicq, ils firent dire par le premier et eschevins auxdits depputés desdits supplians que, quelque convocation qui leur en eust esté signiffiée, il n'y auroit pourtant poinct d'assemblée, de laquelle response lesdits depputés desdits supplians prirent acte par-devant notaires, au préjudice de quoi, lesdits Jésuites prétendent, suivant que les supplians en sont advertis, avoir obtenu desdits particuliers leurs affidés, quoique gens sans pouvoir, la concession d'une partie dudict cimetière et permission d'y faire bastir des chappelles, ce qu'ils s'efforcent d'exécuter, contre le bien et intérêt publicq et des supplians».

Annexe 2

Épithames des tombeaux citées par Caron (1833).

Épithames des tombeaux du cimetière Saint-Denis citées Caron (1833)

"En voici quelques-unes indiquées dans l'ouvrage du P. Daire, historien d'Amiens.

Dans un endroit retiré du cimetière on lisait, sur une pierre presque inaperçue :

"Ci gist *Marguerite Thuillier*,

En son petit particulier."

Autre :

"Croc de la mort, qu'échapper ne pouvons,

Croqna l' élu Craquel qui croquail les capons."

Autre :

"L'an mil chonc chent et un quartron (1526) ,

Chy fut planté maître Jean Quignon ;

Quand l' jugement 'de Dieu varo (viendra),

Sa Dieu plaît-il revardiro (ressuscitera)"

Autre non moins bizarre :

"Cy gist *Mayon Fourré*

Qui garda sa virginité

Tant l'hyver que l'été ;

Requiescat in pace."

Autre, à la façon de M. de la Palisse :

"Ci gist Jacquet le lieu de s' mère,

Qui trépassa l'an qu'il mourut ;

Sen tayon vint devant son père,

Alla, revint, mangea et beut."

Ci gist Jacquet, etc..."

Les parens d'un boulanger avaient fait graver sur sa tombe cette singulière épithame :

Chi gît devant cette capelle ;

Un boulangier nommé *Boistelle* ;

Priez Dieu tous pour s'en amelle,

C'est du boen pain qu'on li capelle."

Il y avait bien autant d'originalité dans celle de

".... *Janotin Épiphane*,

Qui toudis battait fort sa femme ;

Il n'avait d'autre vice en lui

Pour ce , Dieu lui fasse merci."

Portons plus loin nos regards, et, en lisant l'inscription suivante, plaignons, avec le poète, la triste fin du vaillant

"*Jacques Hémart*, boen varlet,

Toudis armé et toudis (toujours) prest,

Avec bonnet sur sa caboche

Et des éprons à ses galoches

L'an 1500 et un quartron (1525),

Il fut tué par un bourguignon."

Sur le magnifique tombeau des Hémart, détruit en 1825, et que Blasset avait exécuté, on voyait le quatrain suivant, de la composition de cet illustre artiste :

"Passant, tous nos jours sont enfin passez,

En passant priez pour les trépassiez,

Car pensez que si nous sommes passez,

Vous passerez avec les trépassiez."

Caron, 1833, p. 47-49.

Annexe 3

Extrait du Projet de rue diagonale [...], 1863 par Herbault et Daullé (BM Amiens ; MS E 1328)

« Il s'agit de savoir si L'OCCASION SERA SAISIE OU PERDUE A JAMAIS de mettre le côté gauche si important de notre ville EN RAPPORT DIRECT ET NECESSAIRE AVEC LA GARE CENTRALE DE NOS CHEMINS DE FER et par là sauver la rue des Trois-Cailloux de l'encombrement des voitures dont elle est menacée DE PLUS EN

PLUS par la création des nouvelles voies ferrées dont nous allons être très prochainement dotés ou la laisser livrée à la circulation tellement active, qu'elle devra cesser dans peu de temps d'être NOTRE RUE-PROMENADE.

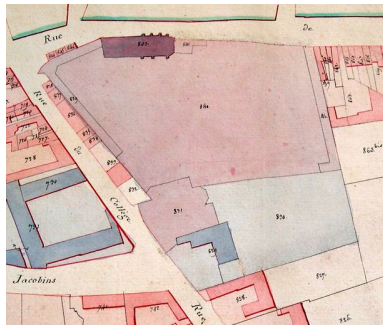
[...]

Seulement, notre application n'est pas, comme chez les auteurs de ces projets, *dans la recherche exclusive d'une solution qui donne uniquement satisfaction à la rue Saint-Dominique trop honorée par tant de sollicitude ; nous la voulons à la fois au profit de cette rue, comme au profit des rues des Trois-Cailloux et des Jacobins, dignes incontestablement de plus d'intérêt, ainsi que pour le bien des quartiers administratifs qui forment tout le côté gauche de la Cité encore fermés à tout accès sur la place Saint-Denis, point d'où la circulation des voyageurs et des marchandises a besoin de converger, désormais en tous sens, comme tout convergeait autrefois sur la place Périgord, alors que cette place était le centre du mouvement de la population, comme du roulage et des messageries.* - Méconnaître la nécessité, l'urgence même de donner en ce moment à la place Saint-Denis la disposition rayonnante de la place Périgord serait nier tout à la fois, et le déplacement de l'ancien centre d'activité de notre ville et l'obligation de conformer le nouveau au système des voies dérivatives pratiqué de tous temps et plus encore, de nos jours, que la prompt expédition des affaires implique nécessairement la commodité et la rapidité des communications. - Déjà, avant nous, un homme modeste à l'intelligence et au goût duquel Amiens doit le commencement de sa transformation, le regretté Pipaut, avait compris le besoin de relier le côté gauche de la ville avec la place Saint-Denis, et il fit, à cet effet, cette étroite percée en écharpe qui porte nom passage Saint-Denis, destinée principalement aux piétons, lesquels n'ont cessé de la fréquenter de préférence à la rue des Capettes, ouverte depuis, quoique cette nouvelle rue fasse le prolongement de la rue des Jacobins, et malgré la différence de l'état de viabilité de ces deux voies, *tant est naturel le débouché direct sur la place Saint-Denis.* - Que d'attraits et d'avantages n'offrirait pas encore plus une rue spatieuse établie dans la même direction, disposée pour les besoins de la circulation, *bordée immédiatement de magasins à l'instar de ceux de la rue des Trois-Cailloux ?*

[...] la ville s'honorait d'un travail d'utilité et d'embellissement de premier ordre, digne de ses nouvelles et brillantes destinées, travail en rapport d'aspect, comme en rapport de direction, tant avec la rue des Trois-Cailloux, qui y trouverait l'entrée qui lui manque, qu'avec nos chemins de fer, pour lesquels rien, absolument rien n'a encore été fait chez nous, contrairement à tout ce qui a eu lieu avec l'empressement le plus grand dans tant d'autres villes servies par les mêmes circonstances, dont plusieurs augmenteront bientôt le nombre de celles qui doivent avoir de fréquentes relations avec la notre. - Resterons nous plus longtemps en arrière de ces villes ?

[...] Encore ce dernier projet présente-t-il des avantages de lotissement de terrains qu'aucun des trois autres projets n'offrent au même degré ».

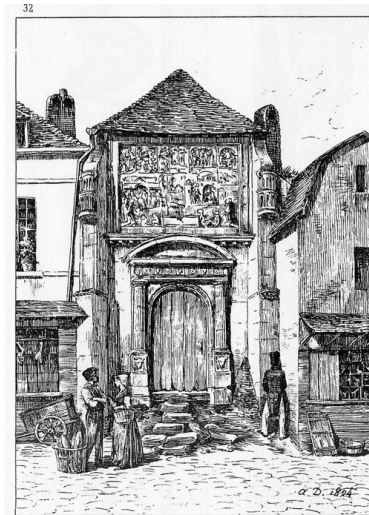
Illustrations



Extrait du cadastre de 1813
(AD Somme ; 3 P 1162).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20058010459NUCA



Ancien cimetière Saint-Denis,
porte principale faisant face
à la rue des Trois-Cailloux,
dessin par Aimé Duthoit, 1822
(Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010038NUCA



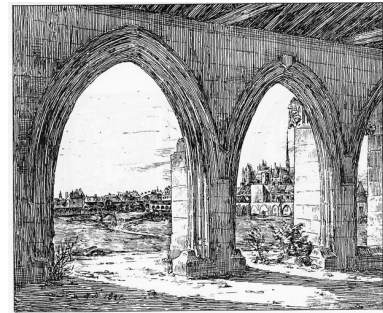
Porte du grand cloître, dessin
par Aimé Duthoit, 1824
(Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010039NUCA



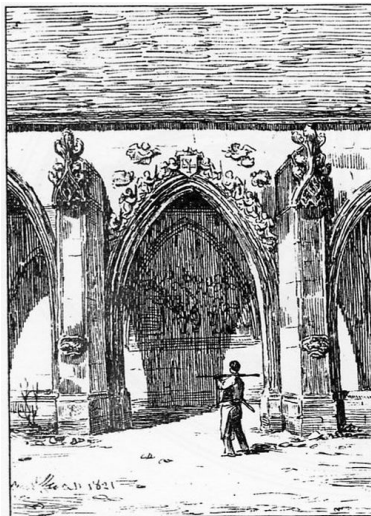
Intérieur du cimetière, dessin par Aimé Duthoit, 1822 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor,
Phot. Aimé Duthoit
IVR22_20038010040NUCA



Porte principale (vue intérieure), dessin par Aimé Duthoit, 1826 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010041NUCA



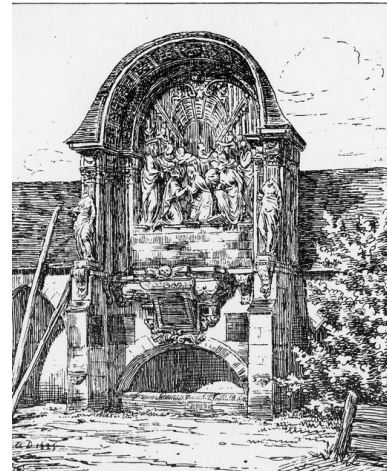
Vue prise sous le grand cloître, dessin par Aimé Duthoit, 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010051NUCA



Arcade du grand cloître, dessin par Aimé Duthoit, 1821 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010052NUCA



La chapelle Saint-Jacques, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010042NUCA



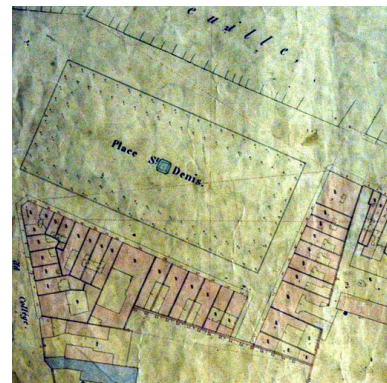
Monument de la famille Hémart, par Blasset, dessin par Aimé Duthoit, 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010844NUCA



Monument de la famille Creton, par Crescent, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010845NUCA



Calvaire de la Mission, érigé en 1825 sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Denis, dessin par Aimé Duthoit (Le Vieil Amiens, 1874).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010053NUCA



Extrait du cadastre napoléonien (DGI).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20038010966NUCA



Place et jardin Saint-Denis
au début du 20e siècle
(AD Somme ; 8 Fi 4025).
Phot. AD Somme (reproduction)
IVR22_20048010901NUCA



Place et jardin Saint-Denis
au début du 20e siècle (AD
Somme ; collection particulière).
Phot. AD Somme (reproduction)
IVR22_20048010904NUCA



Le square Saint-Denis au début
du 20e siècle (coll. part.).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048012030NUCA



Vue du square, hiver 2009.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20098010064NUCA



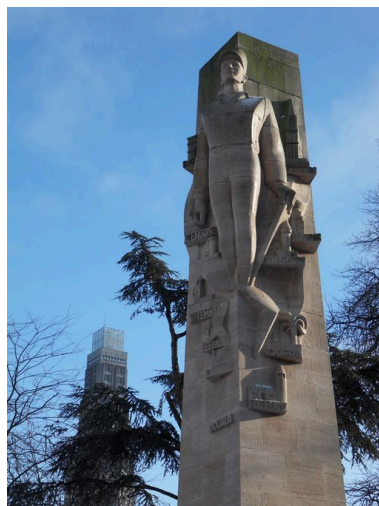
Statue de Dufresne Ducange,
par Gaudron, sculpteur, fondue
par Saint-Denis en 1848.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20098010068NUCA



Monument aux Picards martyrs
de la résistance (1940-1945).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20098010067NUCA



Monument à la mémoire du général
Leclerc, par Joël et Jan Martel.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20098010065NUCA



Monument à la mémoire du général
Leclerc, par Joël et Jan Martel.
Détail de la partie supérieure.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20098010066NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les cimetières des communes étudiées de la communauté d'agglomération d'Amiens métropole (IA80002357)

Urbanisme : les places (IA80002711)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

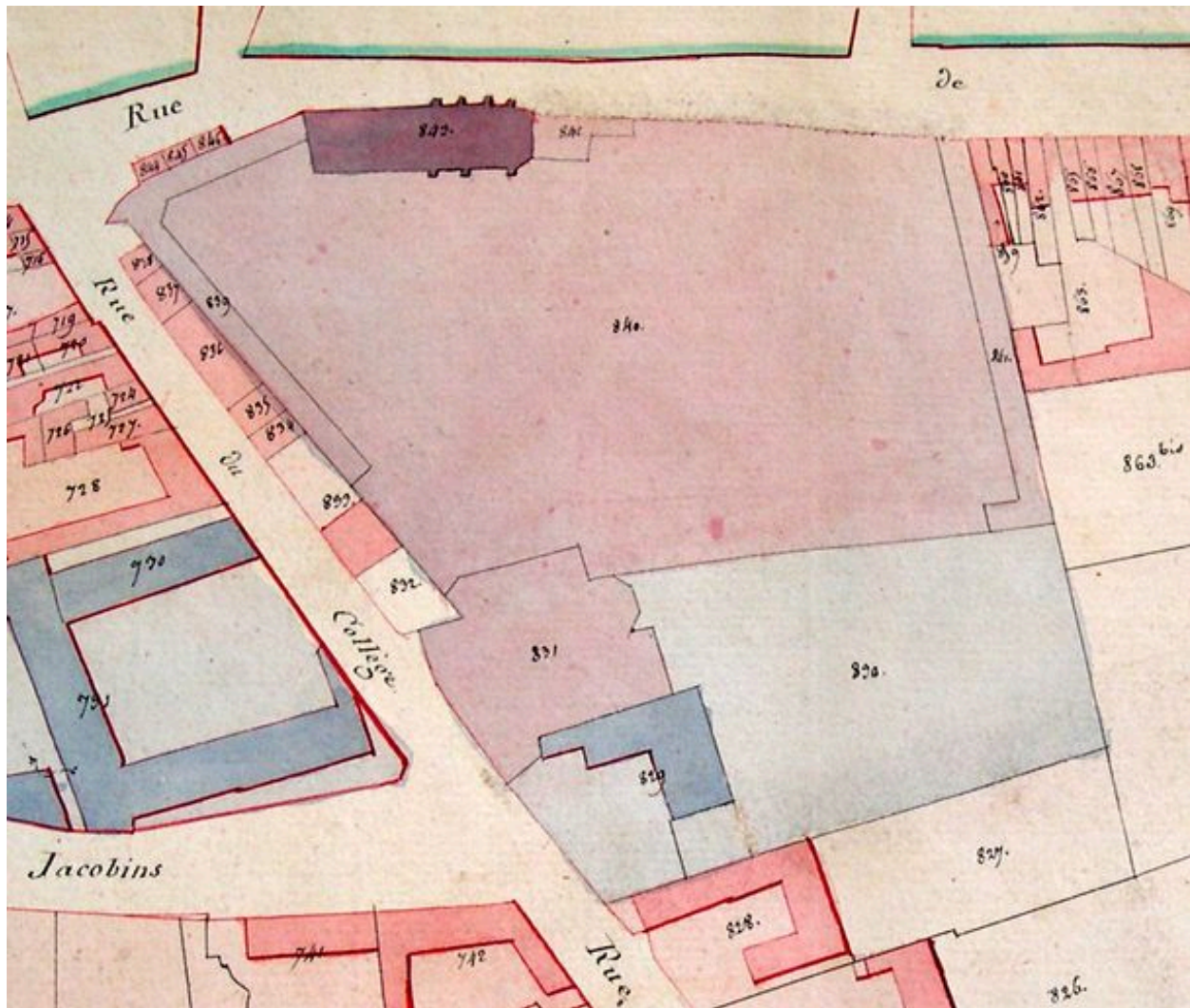
Ancien faubourg Saint-Michel (IA80002370) Hauts-de-France, Somme, Amiens

Le mobilier du cimetière Saint-Denis et des chapelles (IM80000989) Hauts-de-France, Somme, Amiens, Ancien cimetière Saint-Denis, place Saint-Denis

Ancien prieuré Saint-Denis-des-Prés, hôpital puis collège Saint-Nicolas, puis collège de Jésuites, prison et caserne, dite du Collège (IA80002327) Picardie, Somme, Amiens

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Extrait du cadastre de 1813 (AD Somme ; 3 P 1162).

IVR22_20058010459NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



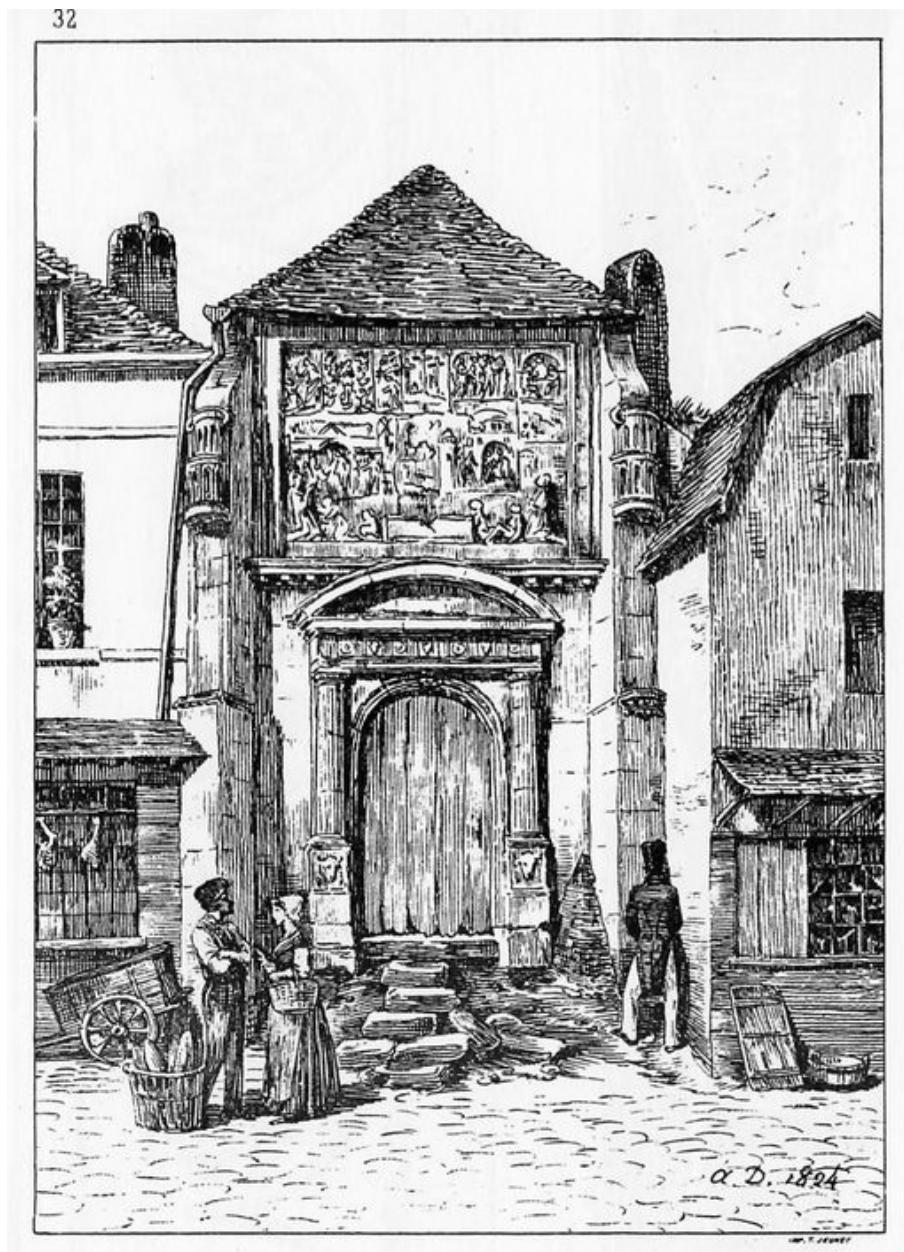
Ancien cimetière Saint-Denis, porte principale faisant face à la rue des Trois-Cailloux, dessin par Aimé Duthoit, 1822 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010038NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



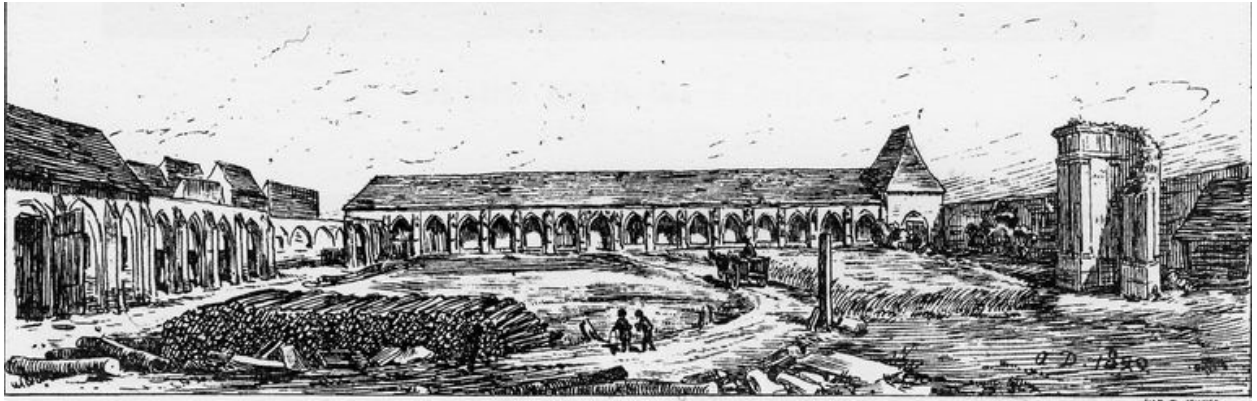
Porte du grand cloître, dessin par Aimé Duthoit, 1824 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010039NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du cimetière, dessin par Aimé Duthoit, 1822 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010040NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor, Auteur de l'illustration : Aimé Duthoit

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction interdite



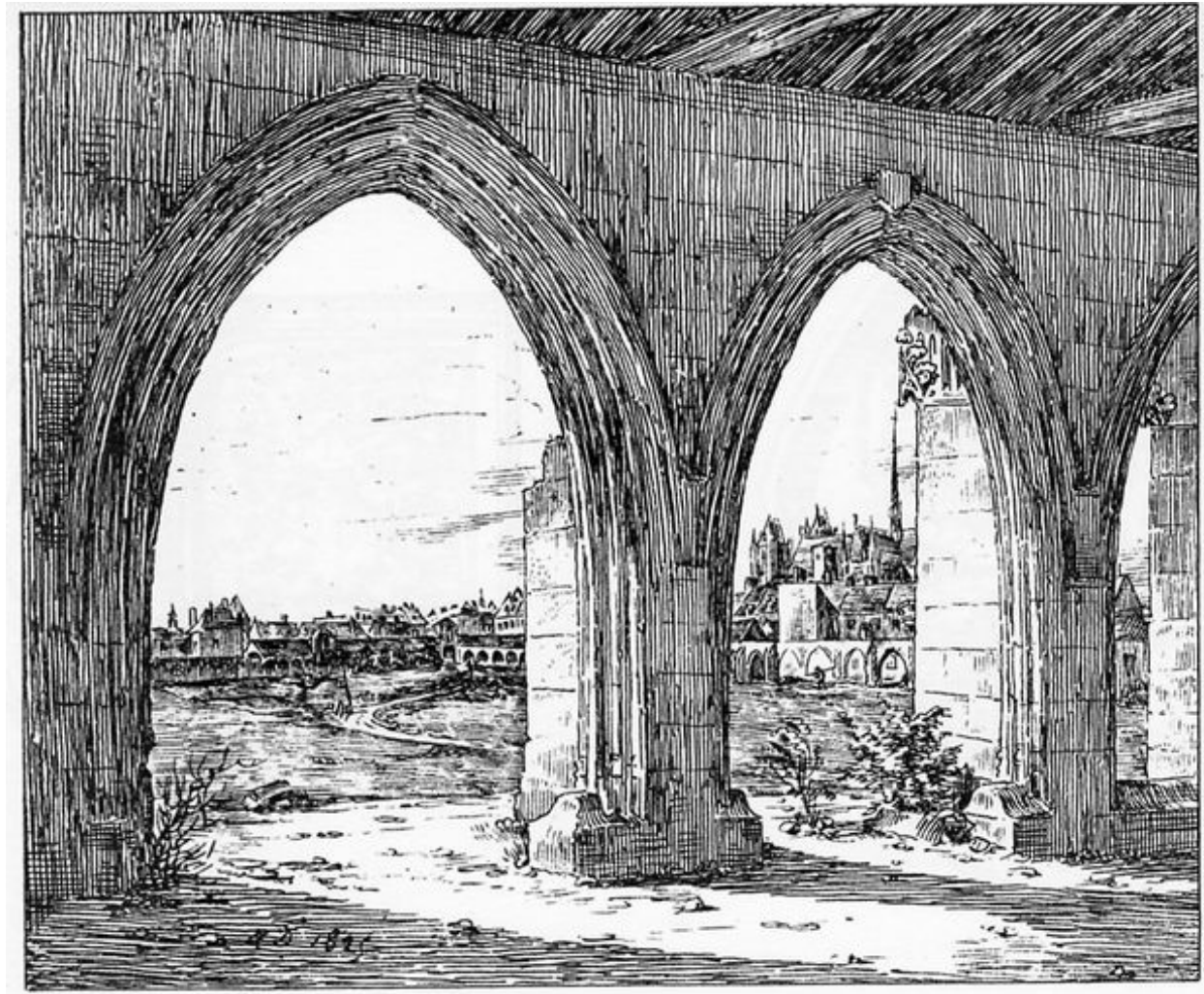
Porte principale (vue intérieure), dessin par Aimé Duthoit, 1826 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010041NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue prise sous le grand cloître, dessin par Aimé Duthoit, 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010051NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



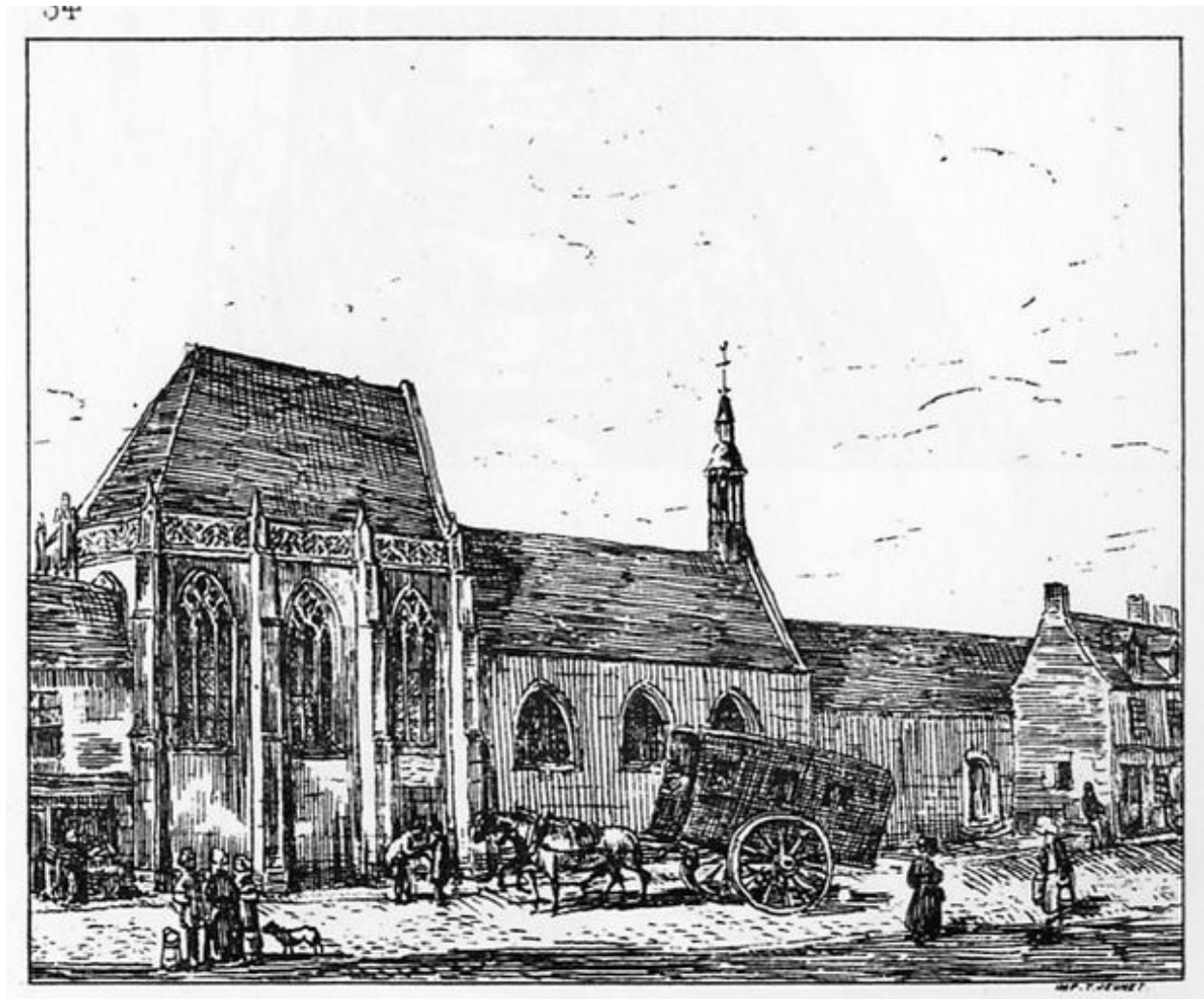
Arcade du grand cloître, dessin par Aimé Duthoit, 1821 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010052NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



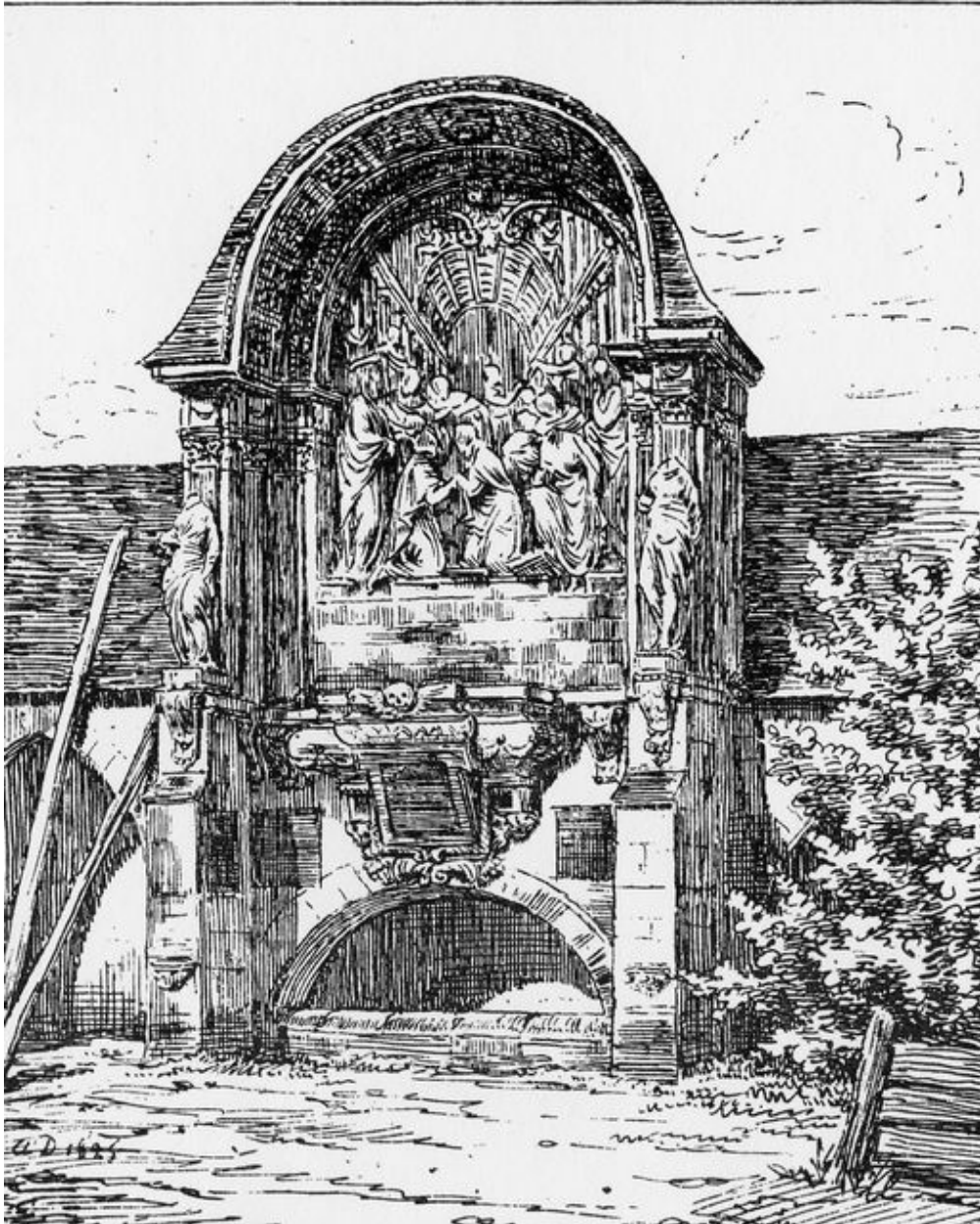
La chapelle Saint-Jacques, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20038010042NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument de la famille Hémart, par Blasset, dessin par Aimé Duthoit, 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20048010844NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument de la famille Creton, par Crescent, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825 (Le Vieil Amiens, 1874).

IVR22_20048010845NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Calvaire de la Mission, érigé en 1825 sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Denis, dessin par Aimé Duthoit (*Le Vieil Amiens*, 1874).

IVR22_20038010053NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre napoléonien (DGI).

IVR22_20038010966NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ministère des finances
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place et jardin Saint-Denis au début du 20e siècle (AD Somme ; 8 Fi 4025).

IVR22_20048010901NUCA

Auteur de l'illustration : AD Somme (reproduction)

(c) Département de la Somme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place et jardin Saint-Denis au début du 20e siècle (AD Somme ; collection particulière).

IVR22_20048010904NUCA

Auteur de l'illustration : AD Somme (reproduction)

(c) Département de la Somme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le square Saint-Denis au début du 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048012030NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du square, hiver 2009.

IVR22_20098010064NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue de Dufresne Ducange, par Gaudron, sculpteur, fondue par Saint-Denis en 1848.

IVR22_20098010068NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



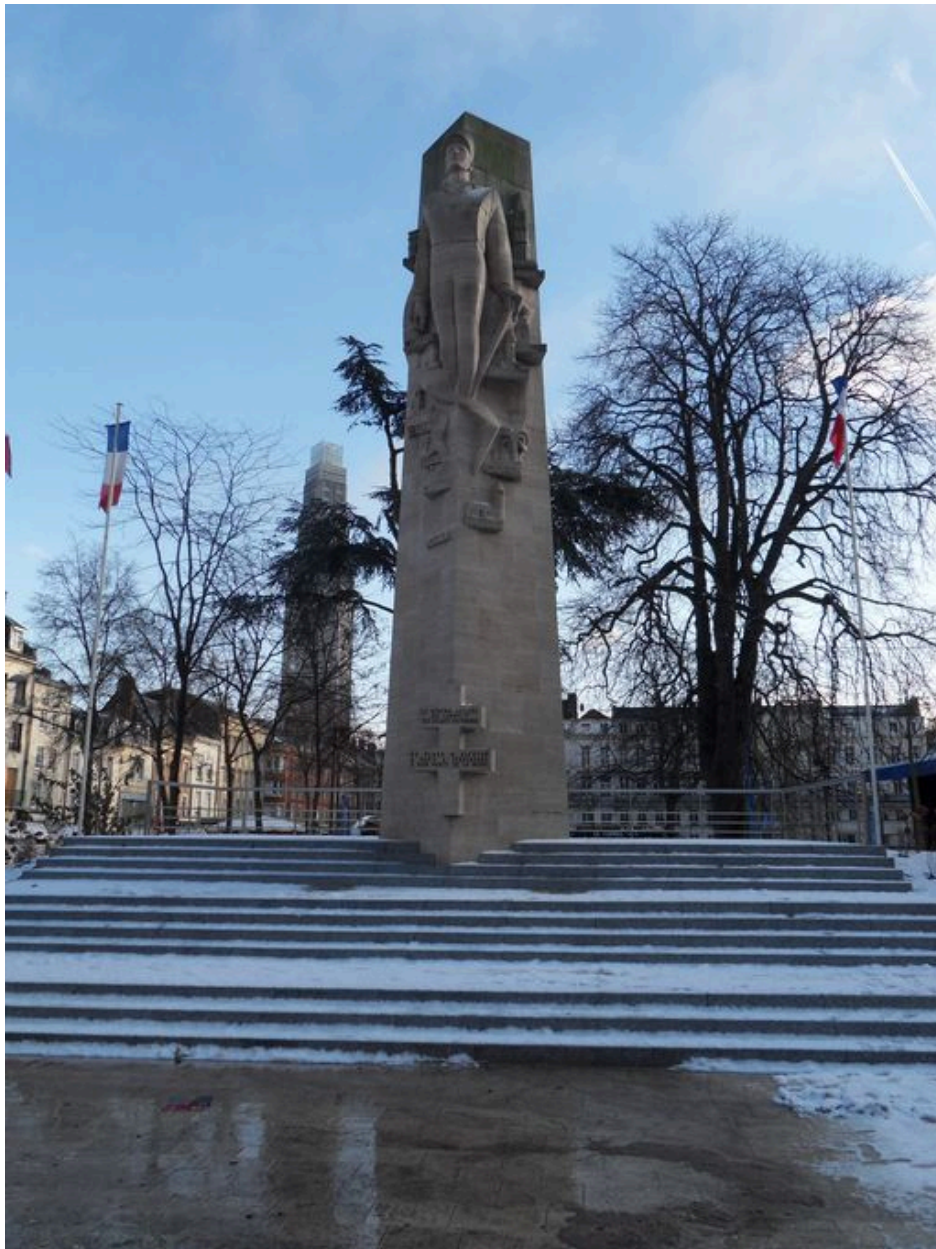
Monument aux Picards martyrs de la résistance (1940-1945).

IVR22_20098010067NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument à la mémoire du général Leclerc, par Joël et Jan Martel.

IVR22_20098010065NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument à la mémoire du général Leclerc, par Joël et Jan Martel. Détail de la partie supérieure.

IVR22_20098010066NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation